



## EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 mai 2024

*L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 16 mai, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mardi 07 mai 2024, s'est réuni à la Salle de la Treille à Saint Pierre d'Albigny, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.*

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 49

Nombre de membres votants : 55

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Patrice	DOMENGET (Suppléant)	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE (Suppléante)	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF		M. GIRARD	X
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOUX SUR GELON	X		
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT	X		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN			X
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER		A. BRET	X
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE		L. MURAZ	X
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE		J.Y. BERGER SABATTEL	X
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES			X
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN	X		

Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		
David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN	X		
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS		J.P. GUILLAUD	X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE		F. VILLAND	X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE			X
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Emmanuel	COUX (Suppléant)	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE			X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY	X		
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET	X		
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Michel	PETIT (Suppléant)	VILLAROUX	X		

## **107-2024 VENTE D'UN TERRAIN SUR LE PARC D'ACTIVITÉS ALPESPACE A LA SCI LEANE POUR LA CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS DE BUREAUX ET D'ATELIERS DESTINES A LA SOCIETE ROBAUT CONCEPTION**

**Rapporteur** : Stéphane DUPARC

Créée en 1993 et installée à CHIGNIN dans la zone de la Crouza depuis 1994, la société par action simplifiée ROBAUT CONCEPTION, spécialisée dans la conception et la fabrication de robots industriels, n'a cessé de croître et compte désormais 30 salariés. Ses clients, des groupes industriels, sont basés dans le bassin grenoblois, les départements de la Savoie et Haute Savoie mais aussi en Suisse.

Elle réalise aujourd'hui 40% de son chiffre d'affaires à l'international et a su se faire une place dans l'industrie de pointe. Rachetée en 2022 par le groupe SILEANE, l'activité est en pleine essor et les locaux actuels, en location, ne peuvent pas répondre aux volumes d'activités envisagés.



Le groupe, représenté par Monsieur Hervé HENRY, souhaite investir dans la construction de ses propres locaux de bureaux et d'ateliers dans un secteur géographique stratégique, à proximité de ses clients, mais aussi de ses salariés. Ce bâtiment représenterait également une vitrine de l'entreprise en Savoie et devrait accueillir à terme 50 salariés. En 2023, le dirigeant a ainsi sollicité la communauté de communes pour l'acquisition d'un terrain sur le Parc d'activités Alpespace.

Afin de soutenir le développement d'une entreprise du territoire, la communauté de communes a proposé la vente d'un terrain d'environ 6 280 m<sup>2</sup> situé sur l'extension du Parc d'activités Alpespace, sur la ZAC II, le long de la voie Darwin qui reste à aménager. Sur cette base, l'entreprise a présenté un projet d'aménagement comprenant un bâtiment d'une surface de 2 680 m<sup>2</sup> au sol, qui sera construit en deux phases de 1 340 m<sup>2</sup> chacune. Le projet a été travaillé dans un objectif de densification, en tenant compte des contraintes du site et des prescriptions architecturales et paysagères du règlement de la ZAC.

Le terrain destiné à la vente, d'une superficie de 6 280 m<sup>2</sup> sera prélevé sur les parcelles cadastrées 564p, 563p, 983p, 986 p, 565, 566p, 567p, 745p, 1980p, 1978p, 1976p, 1930p, 1928p, 1982p, 1911p de la section A, sur la commune de Sainte-Hélène-du-Lac, au lieudit « La Petite Ile », le long de la future voie Darwin. Les surfaces seront confirmées par un document d'arpentage réalisé par un géomètre expert avec la création d'un nouveau parcellaire cadastral.

Cette cession est proposée au tarif de 55 € HT/m<sup>2</sup>, TVA en sus, sur la surface globale. Elle sera réalisée au profit de la SCI LEANE, représentée par Monsieur Hervé HENRY, en vue de l'implantation de la société ROBAUT CONCEPTION.

L'avis de France Domaine a été sollicité sur cette base.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le projet de cession dans les conditions présentées ci-dessus ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer le compromis de vente, ainsi que l'acte authentique de vente dans les conditions énoncées ci-dessus avec la SCI LEANE représentée par Monsieur Hervé HENRY, ou toute autre société poursuivant le même projet, représentée par Monsieur Hervé HENRY.

*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.*

Le Secrétaire de séance



Sébastien MARTINET

La Présidente,



Béatrice SANTAIS